

Le grand oral de Nicolas Hulot au SÃ©nat

Dossier de la rÃ©daction de H2o
July 2017

Mercredi 12 juillet, Nicolas Hulot, ministre d'Ã‰tat, ministre de la Transition Ã©cologique et solidaire, est venu dÃ©fendre son Plan Climat devant la commission de l'amÃ©nagement du territoire du SÃ©nat.

Rappelant son objectif prioritaire de dÃ©finir ensemble une vision et les modalitÃ©s pour y parvenir, le ministre a citÃ© quatre grands domaines d'engagement : la transition Ã©nergÃ©tique ; la santÃ© et l'environnement ; l'agriculture et l'alimentation ; enfin, l'Ã©conomie, l'Ã©cologie et les territoires. Â devant faire l'objet d'une nouvelle dynamique et de trajectoires assorties de conditions d'irrÃ©versibilitÃ©, qui seront clairement dÃ©finies dans un souci de cohÃ©rence et de prÃ©visibilitÃ© pour les acteurs. Â ConcrÃªtement, le ministre a successivement Ã©voquÃ© plusieurs sujets : l'interdiction de nouveau projet d'exploration d'hydrocarbures, la rÃ©duction du parc nuclÃ©aire, l'Ã©valuation des perturbateurs endocriniens. S'y sont ajoutÃ©es, au cours du dÃ©bat, les questions de la Rance (victime d'une sur-sÃ©dimantation causÃ©e par l'usine marÃ©motrice), la (nouvelle) mise en pause du grand projet de canal Seine-Nord (en panne de financement), le "mitage" des territoires par les Ã©oliennes, etc. Au cours de son exposÃ©, Nicolas Hulot est Ã©galement revenu sur la mÃ©thode qui devra inspirer le processus des rÃ©formes, devant Ãªtre celle initiÃ©e par les accords de Grenelle. "Le XXI^e siÃ¨cle est le moment du bilan, celui aussi de dÃ©vouer notre intelligence et nos technologies au progrÃ¨s", a dÃ©clarÃ© le ministre.

Audition - SÃ©nat

Â

Â

LE PLAN CLIMAT

PrÃ©parÃ©e la demande du PrÃ©sident de la RÃ©publique et du Premier ministre, le Plan Climat prÃ©sentÃ© le 6 juillet Â mobiliser l'ensemble du gouvernement sur les mois et annÃ©es Ã venir pour faire de l'Accord de Paris une rÃ©alitÃ© pour les FranÃ§ais, pour l'Europe et pour l'action diplomatique de la France. Avec la volontÃ© de contenir le rÃ©chauffement climatique en dessous de 2 Â°C, l'Accord de Paris fixe un cap ambitieux pour lequel la France a le devoir de montrer la voie de la mise en œuvre. Avec le Plan Climat, la France accÃ©lÃ“re son application opÃ©rationnelle de l'Accord de Paris et dÃ©passera ses objectifs initiaux Ã travers six axes :

- Rendre irrÃ©versible la mise en œuvre de l'Accord de Paris ;
- Améliorer le quotidien de tous les Français ;
- En finir avec les énergies fossiles et s'engager dans la neutralité carbone ;
- La France n° 1 de l'économie verte ;
- Encourager le potentiel des écosystèmes et de l'agriculture ;
- Intensifier la mobilisation internationale sur la diplomatie climatique.

"Les enjeux climatiques sont la pierre angulaire de la solidarité universelle. Il est de notre devoir de dépasser nos objectifs, d'aller plus loin, plus vite. Je souhaite que la transition écologique et solidaire, cette formidable opportunité tant économique, environnementale que sociale, puisse améliorer le quotidien de tous Français. Et cette solidarité, nous devons aussi la partager à l'international", a déclaré Nicolas Hulot.

À Le Plan Climat - dossier de presse

À Le Plan Climat